

Agriculture et alimentation à l'OMC : les attentes de la société

Les négociations commerciales multilatérales de l'OMC (volet agricole et alimentaire)

	Page
AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 30 octobre 2001	
I - LE CADRE DE TRAVAIL DES NEGOCIATIONS	1
1.1 LE CADRE DE TRAVAIL	1
1.1.1 Les négociations multilatérales	1
1.1.2 Les négociations bilatérales	2
1.1.3 Les négociations régionales	3
1.1.4 Les négociations plurilatérales	4
1.1.5 Les négociations ad hoc	5
1.2 LA NÉCESSITÉ D'UN CADRE DE TRAVAIL	14
1.2.1 Les négociations multilatérales	14
1.2.2 Les négociations bilatérales	15
1.2.3 Les négociations régionales	16
1.2.4 Les négociations plurilatérales	17
1.2.5 Les négociations ad hoc	18
1.3 LE CADRE DE TRAVAIL DES NEGOCIATIONS	19
1.3.1 Les négociations multilatérales	19
1.3.2 Les négociations bilatérales	20
1.3.3 Les négociations régionales	21
1.3.4 Les négociations plurilatérales	22
1.3.5 Les négociations ad hoc	23
1.4 LES NEGOCIATIONS EN COURS	24
1.4.1 Les négociations multilatérales	24
1.4.2 Les négociations bilatérales	25
1.4.3 Les négociations régionales	26
1.4.4 Les négociations plurilatérales	27
1.4.5 Les négociations ad hoc	28
1.5 LES NEGOCIATIONS EN COURS	29
1.5.1 Les négociations multilatérales	29
1.5.2 Les négociations bilatérales	30
1.5.3 Les négociations régionales	31
1.5.4 Les négociations plurilatérales	32
1.5.5 Les négociations ad hoc	33
1.6 LES NEGOCIATIONS EN COURS	34
1.6.1 Les négociations multilatérales	34
1.6.2 Les négociations bilatérales	35
1.6.3 Les négociations régionales	36
1.6.4 Les négociations plurilatérales	37
1.6.5 Les négociations ad hoc	38

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : Avis

Traité par : Section de l'Agriculture et de l'alimentation

Adopté le : 10/10/2001

Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Raoult Jean-Marie

[Télécharger le texte](#)

PRÉSENTATION

Les nouvelles négociations internationales doivent prendre en compte les préoccupations fortes exprimées par la société sur la sécurité sanitaire et la qualité des produits alimentaires, mais aussi sur l'environnement et le rôle joué par l'agriculture. Le Conseil économique et social est favorable à un développement organisé des échanges et à l'instauration de mécanismes de régulation. Il attire l'attention des négociateurs à l'OMC sur les conséquences à long terme des engagements qu'ils prendront.

Descripteur Eurovoc :

Organisation mondiale du commerce, contrôle sanitaire, qualité du produit, secteur agricole, qualité de l'environnement, négociation internationale